



Centre de Loisirs

Mercredis



Chers parents,

Toute l'équipe du CAP - Centre Social vous souhaite la bienvenue.

Le présent document vous permet d'avoir accès à l'ensemble des informations pratiques concernant les règles de fonctionnement, d'inscriptions de votre enfant au CAP - Centre Social. Nous vous proposons donc de prendre le temps de le lire attentivement.

En cas de questions, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil. Armelle DELSART vous guidera dans les démarches nécessaires à l'inscription de votre enfant.

En cas d'absence François GARCIA Responsable du secteur Enfance / Jeunesse prendra le relais.

Les éléments du présent règlement de fonctionnement sont proposés en fonction des obligations de notre association en matière de sécurité, taux d'encadrement autorisé, assurances et financements.

Nous vous remercions pour le respect de notre fonctionnement et de votre compréhension.

Les objectifs de notre accueil sont :

- ~ De proposer des activités et des jeux variés et enrichissants
- ~ D'apprendre aux enfants la vie en groupe
- ~ De respecter le rythme et les envies des enfants
- ~ De développer leur autonomie
- ~ De favoriser la prise de responsabilités des enfants
- ~ De favoriser l'ouverture culturelle et la pratique de nouvelles activités

Les programmes détaillés, par groupe, sont à votre disposition au CAP - Centre Social avant chaque période de fonctionnement (Cycle de vacances à vacances).

Vous pouvez aussi les retrouver sur notre site internet :

www.captonnay.org



Nous proposons aux enfants :

- Des ateliers de création,
- Des activités manuelles et de la cuisine,
- Des activités d'expression (chant, théâtre, musique),
- Des activités physiques, sportives, collectives,
- Des jeux (grands et petits),
- Des sorties (piscine, visites, bibliothèque...),
- Des activités variées (escalade, pêche, cinéma, vélo, tir à l'arc, bowling...)
- Selon l'âge, des temps calmes après le repas (sieste possible)

Nous laissons également, selon les âges, la possibilité aux enfants de choisir les activités qu'ils souhaitent faire, en fonction de leurs envies et de leurs rythmes. Nous leur donnons aussi la possibilité de faire des propositions de jeux, de sorties, d'activités et de projets qui pourront être pris en compte dans la préparation des programmes d'animation. Par ailleurs, nous aménageons des temps d'activités « libres » ou « à la carte ».

Les activités des programmes sont organisées par tranche d'âges :


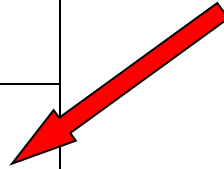

- 3 / 5 ans : Maison de la Petite Enfance
- 6 / 7 ans : CAP – Centre Social
- 8 / 10 ans : CAP – Centre Social
- 11 / 14 ans : Espace Jeunesse CAP ADOS



Tarifs :

- Ils comprennent le repas, les activités, l'encadrement et les charges de fonctionnement général
- Ils sont déterminés en fonction des aides dont vous pouvez éventuellement bénéficier (CAF, MSA, Comité d'Entreprise, Service Social des Armées,...).
- Le prix de journée varie selon la situation des familles, entre 14 € 00 et 2 €
- Pour les familles extérieures au canton de Tonnay-Charente, une participation financière supplémentaire est demandée : 1 € 60 par journée

Venez au Centre nous rencontrer avec vos justificatifs, afin que nous vous précisions votre participation financière à la journée

	Horaires maxi	Accueil matin et départ le soir	Groupes	Lieux d'accueil	Pour s'inscrire à l'avance
Accueil des mercredis Pour les 3 / 10 ans	7 h 30	Matin : Entre 7 h 30 et 9 h 30	3 / 5 ans	3 / 5 ans : Maison de la Petite Enfance 42 Rue de Fontèsèche 17430 TC Ligne directe = 05 46 82 99 87	CAP – Centre Social 20 Avenue de Gaulle 17430 Tonnay – Charente 05 46 88 74 12 cap.cs@wanadoo.fr
	18 h 30	Soir : Entre 17 h et 18 h 30	6 / 7 ans 8 / 10 ans		
	 <p>Pour les 3 / 5 ans, l'accueil du matin la première heure des mercredis (7 h 30 / 8 h 30) à lieu au CAP – Centre Social</p>				
				6 / 10 ans : CAP – Centre Social Ligne directe = 05 46 88 14 14	

- Pour les mercredis ACCUEIL possible à la JOURNÉE ou le MATIN (avec ou sans repas) ou l'après – midi (à partir de 13 h 30 jusqu'à 14 h)



Le forfait annuel de l'accueil des jeunes (50 € pour l'année entière) comprend, l'accueil des mercredis, ainsi que les soirs d'animation après le collège :

Accueil des mercredis	Horaires maxi	Modalités de fonctionnement et tarif	Lieux d'accueil	Pour s'inscrire à l'avance
CAP ADOS 11 / 14 ans	13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> 50 € pour l'année en cours (Forfait Péri-scolaire + Mercredis) 20 € de septembre à décembre (Forfait Péri-scolaire + Mercredis) 	11 / 14 ans : CAP Ados 01 Avenue de Gaulle 17430 TC Ligne directe = 05 46 83 17 25	CAP – Centre Social 20 Avenue de Gaulle 17430 Tonnay – Charente 05 46 88 74 12 cap.cs@wanadoo.fr
	18 h 30			

- L'arrivée des jeunes peut se faire entre 13 h et 14 h maximum
- **Les jeunes viennent seuls du collège ou accompagnés par leurs parents**
- Le départ entre 17 h et 18 h 30
- Pour les départs en autonomie (à pieds, à vélo ou en bus), une autorisation parentale signée doit être fournie à l'avance

INSCRIPTION / RESERVATION / REGLEMENT

La capacité d'accueil dans nos structures est limitée. Il est obligatoire de réserver à l'avance la venue de votre enfant :

- En adhérant annuellement à notre association et en remplissant correctement l'ensemble des documents nécessaires à cette inscription : **Adhésion, fiche de renseignements, fiche de soins, autorisation parentale...** Ces démarches doivent être effectuées au minimum 15 jours avant la première venue de l'enfant au centre



- En nous fournissant les justificatifs nécessaires à l'établissement de votre tarif (quotient CAF / Bon MSA / attestation IGESA). **Sans ceux – ci, nous appliquerons le tarif maximum sans rétroactivité possible, mais uniquement à partir de la date à laquelle ils nous seront remis**
- En s'inscrivant à l'avance aux journées, selon les créneaux définis, auprès de l'accueil du Centre Social et en joignant à l'inscription le règlement de votre réservation

- **L'annulation d'une inscription pour convenance personnelle devra être effectuée le jeudi (au plus tard à 16h) avant le mercredi concerné pour que nous puissions rappeler des familles en attente**

Pour cela, remplir un justificatif à l'accueil du CAP ou nous envoyer un mail cap.cs@wanadoo.fr. Au-delà de ce délai, le règlement de la journée sera encaissé

- L'annulation d'une inscription pour raison médicale, sera prise en compte, avec annulation du règlement, jusqu'au jour de la réservation sur présentation obligatoire du certificat médical et à partir du moment où la structure a été informé de cette annulation. **Fournir le justificatif au plus tard 7 jours après pour une prise en compte.**



La CAF 17 Contribue au financement de nos accueils



**Les inscriptions, les règlements, l'accueil administratif et les renseignements se font au CAP-Centre Social
20 Avenue de Gaulle à Tonnay-Charente**



**En cas de difficulté dans les démarches administratives
ou pour des raisons financières passagères,
n'hésitez pas à interpeller un responsable
de notre accueil**